



Municipalité de Lejeune

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 OCTOBRE 2016

Présenté à la séance ordinaire du

7 novembre 2016

Par le maire, Monsieur Pierre Daigneault

Membres du conseil municipal

Monsieur Pierre Daigneault, maire
Monsieur Patrice Dubé, conseiller siège #1
Monsieur Réjean Albert, conseiller siège #2
Monsieur Fernand Albert, conseiller siège #3
Madame Chantal Dufour, conseiller siège #4
Madame Marguerite Albert, conseillère siège #5
Monsieur Norbert Michaud, conseiller siège #6



Chers collègues,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité et de vous donner les orientations du budget 2017.

La Loi 955 du code municipal exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget. Ce rapport se veut une rétrospective du dernier exercice financier, une indication préliminaire de l'exercice en cours et des orientations que se donnera la municipalité pour le prochain exercice financier.

Dans ce rapport, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- Les états financiers 2015 ;
- Le rapport du vérificateur ;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours ;
- Les orientations générales du prochain budget.

De plus, vous trouverez en annexe (page 6), un tableau représentant la liste de toutes les dépenses de plus de 2 000\$ faites depuis le début de l'année 2016.

ÉTATS FINANCIERS 2015

Les états financiers au 31 décembre 2015, indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un surplus de **5,414\$**. Nous avons enregistré des revenus pour **760,020\$**. Les dépenses de fonctionnement étaient de **704,236\$**, et les immobilisations (valeur comptable net) de 498,085\$. Le solde de la dette à long terme se situe à 279,292\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 365,765\$ au 31 décembre 2014.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur mentionne que les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité de Lejeune au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de son exploitation, pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les pratiques comptables reconnues par le Ministère des Affaires Municipales et des Régions.



INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE 2016

Les résultats compilés aux 31 octobre 2016 et l'estimation des dépenses pour la fin de l'année nous laissent entrevoir un budget balancé, en faisant abstraction des imprévus.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Les orientations du prochain budget, qui doivent tenir compte des événements ayant touché les élus et les services municipaux en 2016, nous laissent entrevoir une légère hausse de la taxe municipale. Cependant, les taxes de service concernant l'eau potable et la taxe relative à la cueillette des ordures et recyclage ne devraient pas changer.

Poursuivre l'amélioration des services suivants :

- ✓ L'amélioration de l'édifice municipal ;
- ✓ Entretien des chemins, travaux de voirie ;
- ✓ Unité d'urgence (changement)

ADOPTION DU BUDGET DE 2016

Le conseil municipal étudiera les prévisions budgétaires au cours du mois de novembre et le budget sera adopté, lors d'une session spéciale qui se tiendra à la salle municipale, le mardi 20 décembre 2016 à 19h00. Votre présence serait grandement appréciée.



CONCLUSION

En conclusion, c'est un bilan positif que je vous présente sur la situation financière de la municipalité. Nous devons toutefois, au cours des prochaines années, faire face à de nombreuses contraintes tant budgétaires qu'administratives pour atteindre la cible que s'est fixée notre municipalité. Nous, les membres du conseil, aurons des choix parfois difficiles à faire.

Pour maintenir un niveau de taxation qui est équitable pour tous, il faudra procéder à une analyse rigoureuse de nos besoins et des possibilités qui nous sont offertes, afin de faire des choix qui nous maintiennent sur la voie de notre développement.

Nous le voyons, nos défis sont grands pour la prochaine année.

Nous réitérons notre engagement face aux choix que nous ferons de manière à répondre aux attentes et aux besoins de la population, en accord avec ce qu'elle nous a clairement exprimé, en tenant compte de la capacité de payer de l'ensemble de la population.

Nous savons que le gouvernement provincial éprouve des difficultés financières importantes et nous appréhendons fortement des impacts importants à notre budget 2017.

Merci de votre attention.

Pierre Daigneault
Maire



ANNEXES

Rémunération des élus

En ce qui a trait aux honoraires payés aux membres du conseil, la Loi régissant le salaire des élus vient préciser les balises de leur rémunération. Ainsi, chaque conseiller reçoit un salaire de base de 1,915.84\$, alors qu'il est de 5,767.53\$ pour le maire, auquel s'ajoute pour celui-ci une allocation non imposable de 2,873.76\$. Pour leur part, les autres membres du conseil bénéficient d'une allocation non imposable de 957.92\$ en ajoutant l'indexation du coût de la vie chaque année.

Par ailleurs, à titre de représentant de la municipalité, le maire reçoit, de la MRC de Témiscouata, une allocation imposable 136.00\$ et une autre non imposable de 110.30\$ pour chaque séance publique du conseil des maires à laquelle il assiste. Advenant son absence, le maire suppléant assiste à la séance, le maire suppléant assiste à la séance et reçoit les mêmes montants mentionnés précédemment. De plus, depuis janvier 2016, la MRC de Témiscouata verse une allocation mensuelle imposable de 216.67\$ aux maires de chacune des municipalités.



MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

Liste des dépenses		
de plus de 2000.00 \$		
Nom	Description	Montant
Alain Beaulieu & Marguerite Albert	Gravier	5 948,35 \$
Carrefour du Camion R.D.L.	Réparation moteur	16 883,67 \$
Centre agricole Bas St-Laurent	Épandeur à sel	4 282,82 \$
DÉPANNEUR GAZ BAR C.B.INC	DIÉSEL, GAZ, AUTRES	29 619,87 \$
Dynaco Machinerie	Pneus	2 193,15 \$
ÉCO-L'EAU	OPÉRATION EAU POTABLE	13 567,10 \$
ÉLECTRONIQUE MERCIER LTÉE	COMMUNICATION	2 901,24 \$
ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.	Lames de niveleuses	8 179,80 \$
EXCAVATION ÉMILIEN OUELLET INC.	SABLE, EXCAVATION	12 974,93 \$
GROUPE ULTIMA	ASSURANCES 2015-2016	16 972,00 \$
HSBC crédit	TRACTEUR ET CAMION DÉNEIGEMENT	99 487,92 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	13 097,21 \$
Infotech	Systèmes informatiques de la Municipalité	10 296,01 \$
LES CONSTRUCTIONS C.B. 2004 INC	Réparation de la toiture, édifice municipal	22 132,69 \$
MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	40 303,87 \$
MINISTÈRE DES FINANCES	SERVICES SÛRETÉ DU QUÉBEC	15 111,00 \$
M.R.C. DE TÉMISCOUATA	QUOTE-PART FONCTIONNEMENT	8 703,46 \$
OMH	Quote-part 10% budget OMH	2 745,17 \$
PÉTROLES J.M.B. INC..	HUILE	12 680,89 \$
RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON	HONORAIRE VÉRIFICATEUR	9 968,33 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	6 622,47 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS	COLLECTE	31 436,70 \$
ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL	PLAN D'INTERVENTION CONDUITE AQUEDUC	6 128,17 \$
Saine gouvernance	Formation des dirigeants-consultants	2 471,96 \$
Sebc	Abat poussière	10 616,79 \$
SEL WARWICK	SEL DÉGLAÇAGE	5 223,69 \$
SERVITECH INC.	HONORAIRES – MISE À JOUR RÔLE	27 857,37 \$
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC	IMMATRICULATION	6 997,27 \$
	TOTAL	445 403,90 \$